

# Séance du 3 Septembre 1932.

L'an mil neufcent-trente-deux et le trois Septembre, à vingt-une heures, le Conseil Municipal s'est réuni en session ordinaire dans le lieu habituel de ses séances, sous la Présidence de Monsieur Roger de Lattès, Maire.

Étaient présents: M. M. Bouché, Marrégot, Larrieu, Birabent, Dor, Coumet, Dorbessac, Dasque, Azuma, Ladère, Rouquairol, Suberbielle, Manponié.

Absents: M. M. Bondoumet, Blanchard, Peyret, Clavrie, Lycheune.

Monsieur le Maire rend compte au Conseil Municipal que certaines polices d'assurances concernant les bâtiments communaux arrivent à expiration; que d'autres sont notoirement insuffisantes et qu'il y aurait lieu, en conséquence, d'examiner chacune d'elles et de les renouveler en modifiant judicieusement les sommes assurées.

Une longue discussion s'ensuit à ce sujet, et il est enfin décidé que M. M. Coumet et Dor, compétents en la matière, s'occuperont de la question et donneront leurs conseils.

Révision des Polices  
d'assurances

taxe vicinale 1933

Sur la proposition de Monsieur le Maire, le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide le maintien de la taxe vicinale pour 1933.

La séance publique est levée.

Réuni en comité secret, le Conseil Municipal admet :

Assistance aux vieillards { veuve B. Blanchard  
Blaisine Galan  
H. Lasserre  
Gisèle Castaing

Femme en couches { Forques Marie épouse Barrère.

L'ordre du jour étant épuisé la séance est levée.

hiny A. Rouquier  
A. Bellefleur  
Basque  
L. Briabaut  
F. D. S. / 0. L. S.  
Mantoux  
C. A. B.  
Roger de Cassan